

**Communication de la Municipalité au Conseil communal  
du 4 mai 2022**

---

Communication n° 10/05.2022

Objet: visite de la station d'épuration intercommunale (STEPi)

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous informer que nous organisons volontiers une visite de la STEPi pour les Conseillers communaux qui le souhaitent. Pour ce faire, vous voudrez bien vous inscrire auprès du Service de l'urbanisme et des infrastructures (sui@st-prex.ch) qui se chargera de l'organiser. La date retenue est le 9 juin à 17h00.

Vous pourrez y découvrir les installations et le fonctionnement de la station. Nos exploitants, MM. Chauvy, Faillétaz et Tardy se feront un plaisir de vous guider et de répondre à vos questions.

Pour la visite, il convient de prévoir des habits « pas trop dommage », dus aux odeurs et salissures éventuelles, ainsi que des souliers avec de bonnes semelles (pour éviter de glisser).

La Municipalité

Saint-Prex, le 4 mai 2022/CM – 101.02

*Pour tout renseignement, s'adresser à Véronique Savioz, municipale, au 076 417 56 86*